



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
الخوادم الإلكترونية | خدمات المستخدمين  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Participation de la HACA à une réunion multilatérale de coordination des fréquences TNT à Genève

[A](#) [1] [^A](#) [1]



## Participation de la HACA à une réunion multilatérale de coordination des fréquences TNT à Genève

21 fév 2017

Sur invitation du Bureau des Radiocommunications de l'Union Internationale des Télécommunications, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), ont pris part, du 14 au 16 février 2017 à Genève, à la réunion multilatérale de coordination des fréquences TNT entre le Maroc, l'Algérie, la France et la Libye.

La délégation marocaine était composée de M. Jamal Eddine NAJI, Directeur Général de la Communication Audiovisuelle, MM. Mohamed HAMMOUDA, Directeur du Département Infrastructure et Veille Technologique, Mohammed OUHADDOU et Oualid El Abbassi, cadres supérieurs chargés de la planification des fréquences dans le même département, représentant la HACA, et de M. DRISSI MELYANI Sidi Mohammed, Directeur Technique, Mme Fatiha ZERGANI, Chef du service Coordination Internationale des Fréquences, et Mme Hind ICHER cadre supérieur, représentant l'ANRT.

Les travaux de la réunion se sont déroulés dans le cadre de séances de coordination bilatérale ayant permis d'arrêter les conditions techniques des stations de chaque pays en vue d'assurer leur compatibilité avec les stations des autres pays. Le Maroc a été particulièrement concerné par la coordination des fréquences TNT avec l'Algérie.

L'esprit de coopération ayant imprégné les travaux de coordination entre le Maroc et l'Algérie a permis la conclusion d'accords bilatéraux sur 188 fréquences sur 193 présentées, pour le Maroc, et 170 fréquences sur 184 présentées, pour l'Algérie.

Aux termes de cette réunion, les deux pays ont convenu de poursuivre les échanges par courriel en vue de finaliser la coordination des 05 fréquences marocaines et 13 stations algériennes restées en suspens, et ce, comme le prévoient les procédures de l'IUT, par le truchement de la coordination du Bureau des Radiocommunications (BR) de l'Union.



---

## Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>